

PV RDV 1 - RESA

Lors du rendez-vous du 2 mars 2020 avec M. Garcia et Mme. Perdrizat, nous avons pu discuter de certains points concernant l'application.

Blacklist

Il est demandé que le restaurateur puisse blacklister un client afin que celui-ci ne puisse plus réserver depuis l'application.

Annulations / Non-présence

Si le client ne vient pas à sa réservation, le restaurateur peut l'annoter sur la fiche client. Lors d'une future réservation, le restaurateur pourra alors voire combien de fois le client n'est pas venu et pourra donc prendre une décision à ce moment d'accepter la réservation ou non.

Modes de réservations

Il existe 3 modes de réservations :

- 1. Il s'agit du mode 100% automne. Le client rempli le formulaire en ligne et l'application lui attribue une table.
- 2. Le mode semi-automne. Le client rempli le formulaire en ligne mais c'est le restaurant qui accepte (ou non) la réservation et qui attribue une table au client.
- 3. Le client appelle le restaurant pour réserver et c'est le serveur qui crée la fiche du client.

Code couleur

Les tables doivent être représentées par des codes couleurs afin de facilement déterminer ou en sont les clients.

- Choix menu
- En préparation
- Repas
- Addition

On peut également faire des petites icônes afin d'afficher les personnes « à risque » qui prennent beaucoup de temps ou qui ont déjà annulés des réservations ou qui ne sont pas venus.

Habitués

Il est également demandé de prendre en compte les habitudes des clients réguliers par exemple leur table favorite ou leur serveur favoris. Ces infos pourront être ajoutées soit par le client sur l'application soit par le restaurateur.

Fermeture des réservations

Les réservations doivent prendre en compte l'heure de fermeture.

Par exemple si un temps moyen de repas est de deux heures et que la table doit être libérée à vingt heure, la dernière réservation possible sur cette table sera alors dix-huit heures.

Fonctionnement

Comme discuté avec M. Garcia et Mme. Perdrizat, il y aura plusieurs rendez-vous lors du travail afin de suivre l'avancement de corriger les erreurs de directions avant de partir dans les détails.

Tous les points du PV ont été ajoutés au Cahier des charges.